https://www.snetap-fsu.fr/Budget-2023-les-amendements-portes-par-des-depute-es.html



Budget 2023 : les amendements portés par des député-es

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Budget 2023 -

Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

Projet de Loi de Finances 2023 - Assemblée nationale

L'Intergroupe NUPES a déposé plusieurs amendements pour l'enseignement agricole public, sous l'impulsion du SNETAP-FSU.

Le débat va se poursuivre au Sénat, à partir de la mi-novembre.

Du fait de l'utilisation du 49.3, ces amendements n'ont pas pu être discutés par l'assemblée.

• AMENDEMENT No II-1599

Pour installer 20 000 agriculteurs et agriculteurs par an, contre 13 0000 aujourd'hui, il est indispensable de donner les moyens à l'enseignement agricole public.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°1599

• AMENDEMENT N o II-1603

Rétablir un nombre d'emplois suffisant dans l'enseignement public agricole pour assurer la conformité avec les grilles horaires réglementaires et le nouveau programme du baccalauréat.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°1603

AMENDEMENT N o II-1604

Rétablir les emplois supprimés depuis 2019 dans l'enseignement technique agricole public.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°1604

AMENDEMENT N o II-1605

Rétablir une partie des emplois supprimés depuis 2019 dans l'enseignement technique agricole, et qui permettaient d'assurer les dédoublements obligatoires dans les établissements.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°1605

AMENDEMENT N o II-1607

Rétablir l'égalité dans l'enseignement de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) pour les élèves de seconde professionnelle agricole

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°1607

Amendements discutés en commission des finances :

AMENDEMENT N o II-CF239 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Corriger la baisse des bourses sur critères sociaux dans l'enseignement agricole.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement n°CF239

• AMENDEMENT N o II-CF730 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Titulariser les AESH dans un nouveau corps de la fonction publique.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°CF730

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Budget 2023 : les amendements portés par des député-es

AMENDEMENT N o II-CF731 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Fixer la quotité horaire qui correspond à un temps plein pour les <u>AESH</u> à 24 heures hebdomadaires *A lire ICI* :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement n° CF731

• AMENDEMENT N o II-CF779 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Augmenter les moyens de l'enseignement agricole à la hauteur des besoins ces prochaines années A lire ICI :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°CF779

AMENDEMENT N o II-CF780 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Former 7 000 nouveaux agriculteurs et agricultrices sur l'année 2023, dont au moins 3 500 dans les lycées. A lire ICI :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement n°CF780

AMENDEMENT N o II-CF781 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Rétablir les moyens de l'enseignement agricole supprimés sous le premier quinquennat Macron. A lire ICI :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA°CF781

AMENDEMENT N o II-CF782 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Rétablir des moyens de l'enseignement agricole afin de garantir une offre minimum d'enseignements facultatifs A lire ICI :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement n° CF782

AMENDEMENT N o II-CF783 : Amendement discuté en commission mais rejeté

Rétablir à minima 15 emplois temps plein pour assurer les dédoublements obligatoires nécessaires à la pédagogie et à la sécurité des élèves.

A lire ICI:

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png Amendement nA° CF783

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3